



AVIS

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE À L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS UNIQUE

La société **ELICIO S.A.**, John Cordierlaan 9, 8400 Ostende, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN DE 8 ÉOLIENNES D'UNE PUISSANCE TOTALE DE 17,6 À 24 MW

sur le territoire des communes de **Juprelle** et de **Ans** entre les villages de Wihogne, Juprelle, Othée et Xhandremael.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis fera l'objet d'une **étude d'incidences sur l'environnement** et d'une **réunion d'information du public**, à laquelle chacun est invité à assister.

La **réunion d'information du public** aura lieu le :

JEUDI 1er MARS 2018 À 20H00

A LA SALLE «Â TRIHÉ»

Rue Lambert Tilkin 1, 4453 Villers-St-Siméon

Cette réunion d'information a pour objectifs :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit jusqu'au vendredi 16 mars 2018, **émettre son avis** sur les quatre points susmentionnés, en les adressant **par écrit au collège communal de Juprelle** (Rue de l'Eglise 20 - 4450 Juprelle), en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie à **ELICIO** (Bruno Claessens, John Cordierlaan 9 - B 8400 Ostende).

Toute information sur ce projet peut être obtenue auprès de Monsieur Bruno Claessens, John Cordierlaan 9, 8400 Ostende au 04/220 10 26 ou bruno.claessens@elicio.be